

Vivre à Croix

Journal Municipal d'Information

N° 30 Décembre 88



EDITORIAL

Au moment où vous recevrez ce journal municipal, la fin de l'année sera proche, de même que les fêtes qui marquent Noël et l'arrivée de l'An Nouveau.

Permettez-moi à cette occasion, d'adresser à chacun d'entre vous, Croisiennes et Croisiens, de tous âges et de toutes conditions, mes vœux sincères et chaleureux. Puisse la vie vous apporter plus de joies que de soucis et peines, nous le savons, personne n'est épargnée.

On a pu noter durant l'année qui s'achève, un certain redressement de l'économie ; il faudrait peu d'erreurs pour que la situation ne s'aggrave de nouveau. Ce serait dramatique. Trop de foyers, trop de jeunes, trop de personnes âgées et solitaires souffrent encore de la dureté des temps. On s'en rend compte tous les jours lorsque l'on "VIT A CROIX" - "VIVRE A CROIX", c'est le titre de notre journal. Il convient parfaitement, car s'il s'efforce de refléter la vie municipale, il représente aussi un impératif pour l'Elu que je suis, pour l'Equipe Municipale que j'ai l'honneur et la responsabilité de conduire.

Vivre à CROIX cela veut dire, connaître la Ville en profondeur, dans sa réalité vivante. Ce n'est pas facile quand il s'agit d'une Commune de 20 000 habitants. Un travail d'équipe est nécessaire. C'est connaître les atouts, les problèmes et les faiblesses de la Cité ; c'est connaître, apprécier, soutenir la vitalité des Associations,



c'est tenter de discerner et d'améliorer l'évolution de la Ville.

Encourager les initiatives, défendre les dossiers, saisir les opportunités, coopérer, aider tout ce qui bouge, tout ce qui peut rendre service, rendre la vie plus agréable ; prendre garde, en permanence, à la situation parfois dramatique des plus démunis ; penser à l'accueil des petits, aux écoles, à l'éducation des enfants, aux échecs scolaires, à l'orientation des adolescents, au devenir des jeunes, au développement et au regroupement de nos sociétés sportives ; penser à la sécurité, aux personnes âgées, à la solitude du plus grand nombre ; veiller au développement économique, favoriser la vie culturelle, les spectacles, la musique, la peinture... et se battre pour que les projets aboutissent.

La tâche est multiple. Il faut "VIVRE A CROIX" pour s'en rendre compte. Elle est intense, parfois ingrate, mais toujours passionnante.

Votre confiance est le meilleur des encouragements. Je vous en remercie et vous renouvelle mes souhaits pour 1989.

Francis DEBEUNNE.
Maire de CROIX.

SOMMAIRE

- M. CARNOIS : "Mon rôle n'est pas de tout diriger mais de donner aux Croisiens les moyens de créer"..... 2-5
- "Point de vue de Christian PUPPINCK"..... 6-7
- Economie : Le témoignage d'André HIBON..... 8-9
- CROIX gagne "Ch'timi 1988"..... 10-11
- La Maison pour Tous : Encore plus Jeune..... 12-13
- Du nouveau à l'école Nadaud..... 14
- Ecole J. Zay : De nouvelles infrastructures..... 15
- Le nom de deux Héros pour le lotissement de la Planche Epinoy..... 16
- Croisade pour une Ville Propre..... 17
- Réception "Ch'timi sans Frontière" .. 18
- Le Courier des Associations..... 19-28



Michel CARNOIS :



V.A.C. : M. CARNOIS, vous avez des responsabilités importantes dans une grande entreprise de la région, vous êtes aussi Adjoint aux Sports et à la Culture. Comment faites-vous pour mener à bien ces deux activités ?

M.C. : Ce qui est important est de bien s'organiser et de pouvoir compter sur la compétence de nombreuses personnes ; ce qui est vrai dans mon activité professionnelle est vrai à CROIX. Je peux avoir pleine confiance dans les personnes qui m'entourent. Je pense en particulier à M. DELCOIGNE pour la Culture, M. DEBUCK pour le Sport, ainsi qu'à M. INGLEBERT qui avec Mme BONDUELLE permet à l'Office Culturel de fonctionner efficacement. Une chose est également à souligner : la compétence et le dynamisme des dirigeants de clubs et associations.

Un Principe Simple

V.A.C. : A vous entendre, vous ne faites rien vous-même !

M.C. : Mon travail d'Adjoint est basé sur un principe simple : mon rôle n'est pas de tout diriger, mais de donner aux Croisiens les moyens de créer. Encore une fois, tout est question de confiance. Un dirigeant d'association

est plus compétent que moi dans son domaine. C'est à lui de décider ce qui est bon pour son association. Mon rôle est avant tout d'aider les dirigeants à faire prospérer les associations, les clubs sportifs, soit par des aides financières, soit par une aide logistique.

Ceci dit mon emploi du temps est plein, mes soirées et week-end bien occupés, bref, je suis loin de m'ennuyer !

V.A.C. : Concrètement, qu'avez-vous fait depuis votre arrivée ?

M.C. : Quand j'ai pris mes fonctions, de nombreuses activités existaient. Ma première tâche a été de faire le point de la situation, d'écouter les dirigeants, de cerner leurs problèmes et leurs désirs. A partir de là, j'ai pu définir trois priorités :

- Procéder à la rénovation de nombreux bâtiments : un retard certain avait été pris, en particulier dans le gros entretien des installations sportives : piscine, salle omni-sports... De plus, il fallait rénover totalement la Maison pour Tous.

- Susciter l'initiative des Croisiens en particulier dans le domaine de la Culture et de l'Animation.

- Etablir l'équilibre entre le Sport et la Culture : CROIX était déjà une ville sportive, il fallait y développer tout l'aspect culturel.

Les Problèmes Culturels

V.A.C. : Quelles sont les réalisations de la Mairie pour la Culture ?

M.C. : Citons d'abord la "Maison pour Tous" :

Respecter l'indépendance de l'établissement, telle a été ma ligne de conduite : il y a des dirigeants, nous tenons compte de leurs besoins.

C'est ainsi qu'a été entreprise la rénovation des bâtiments qui s'imposait. J'ajoute que certains élus du Conseil Municipal, M. DELOBEL, M.

TOURTOY, jouent avec le M. le Maire un rôle essentiel.

Pour des raisons diverses la "Maison pour Tous" connaissait de nombreux problèmes. Ceux-ci ont été réglés, et sous l'impulsion de son président M. LOUCHEUR, et de son directeur M. LEURENT, la "Maison pour Tous" a pris un nouvel essor ; ses activités sont désormais très variées, elles s'adressent réellement à tous, tous âges et tous milieux confondus. J'ajoute que cette Maison est en particulier une véritable "Maison de la Danse".

La qualité du travail fourni permet de compter aujourd'hui 900 adhérents ; c'est un signe qui ne trompe pas !

La Musique

V.A.C. : Et pour la Musique ?

M.C. : Nous disposons d'une Ecole de Musique dirigée par M. FOURMEAU, elle regroupe 220 élèves qui suivent les cours de professeurs vacataires. Cette école est une pépinière pour notre Musique Municipale.

Puisque je vous parle de la Musique Municipale, dirigée par M. DESAILLY, je dois vous dire qu'elle assure deux missions : la participation aux défilés et manifestations officielles d'une part, et les concerts de grande qualité d'autre part ; le dernier, celui de la Ste Cécile a attiré 550 personnes ! J'ajoute que les professeurs de l'Ecole de Musique organisent des récitals auxquels les jeunes s'intéressent beaucoup. Les auditeurs sont unanimes à en reconnaître la qualité.

La Musique fait partie de la vie, c'est pourquoi la Municipalité y attache une importance toute particulière.

V.A.C. : Tout cela fait beaucoup de choses !

M.C. : Mais ce n'est pas tout ! je ne peux tout citer dans le cadre de cet article, mais il me faut vous parler des

"MON ROLE N'EST PAS DE TOUT DIRIGER MAIS DE..."



bibliothèques !

Tout d'abord, une précision : la bibliothèque de ROUBAIX est d'une excellente qualité, et correspond à la dimension d'une ville de 100 000 habitants. Il était inutile, alors que ROUBAIX est si proche, de mettre sur pied un équipement comparable. Nous avons donc conclu un accord avec ROUBAIX.

Les Croisiens qui veulent avoir recours à la bibliothèque de ROUBAIX, ne paient que 50 % de la cotisation modique qui leur est demandée.

Les Bibliothèques

V.A.C. : Il y a quand même des bibliothèques à CROIX.

M.C. : Je dois citer celle du Foyer de la Mackellerie, installée au foyer-logement, et animée par des bénévoles, notamment Mme DESCHÉPPER, celle de la Maison pour Tous, s'adressant spécialement aux enfants. Enfin, nous bénéficions à CROIX d'une "Bibliothèque pour Tous" installée Place de la République, une autre est ouverte depuis peu Place St Pierre.

Je n'hésite pas à vous dire ma



fiereté pour cette dernière réalisation. Nous avons procédé à une large concertation : les responsables de la "Bibliothèque pour Tous", le Conseil d'Administration de la Mairie, la Commission de la Culture, le Comité de Quartier St Pierre ; cela a permis je pense de répondre aux désirs de tous. La mairie est propriétaire des locaux. La

mairie est propriétaire des locaux. La Bibliothèque paie une location ; le fonctionnement sera assuré par des bénévoles et en particulier es habitants du quartier St Pierre qu'il convient de remercier chaleureusement.

L'Office Culturel

V.A.C. : Parlerons-nous de l'Office Culturel ?

M.C. : Comment ne pas en parler ? Je l'ai réservé, comme on dit, pour la "bonne bouche".

Au Conseil d'Administration de l'Office Culturel participent des représentants de tous les horizons : associations de Parents d'Elèves, Comités de Quartier, Enseignants, associations de toutes sortes (Musique Municipale et "Maison pour Tous" en particulier).

L'Office Culturel à une première mission : l'aide à la Culture, il en a une autre : prendre des initiatives que personne d'autre ne peut prendre à sa place. C'est le cas de la "Malle aux Livres". C'est le cas des spectacles qui ont été montés avec succès : les Fourberies de Scapin, le Théâtre de la Guignotte (marionnettes), un récital de chant





DONNER AUX CROISIENS

(Christaine).

C'est peut-être aux associations que l'Office Culturel rend le plus de services. Tout passe par lui ou presque : les prêts de salles, le courrier, la photocopie, les prêts de matériel, l'aide au démarrage d'activités nouvelles.

Sport : Une Palette Etendue

V.A.C. : Parlons maintenant du Sport si vous voulez ; bien que je ne sois pas Croisien, je sais que l'activité sportive est grande, et que vous organisez chaque année par exemple, un Tournoi de Football de Classe Internationale qui a un grand succès.

M.C. : Il est vrai que le Tournoi de Pentecôte est une manifestation d'importance, mais il ne faudrait pas réduire le football à CROIX au seul tournoi ; la réalité ce sont les 28 équipes de l'Iris et son Ecole de Football. De même il ne faudrait pas réduire le Sport à Croix au seul Football.

Savez-vous, qu'il y a 2734 licenciés qui pratiquent plus de 20 sports différents !

Certes, le football reste le sport le plus populaire ; mais la palette de ce que nous offrons est très étendue. Vient en tête, bien entendu, tous les sports collectifs les plus connus : outre le football, le basket et la gymnastique.

Mais beaucoup sont tentés par des disciplines aussi différentes que les arts martiaux, le cyclotourisme, le tennis, etc...

Je dois vous signaler deux évolutions : la première concerne les sports de relaxation, la gymnastique volontaire, le yoga ; la seconde concerne les sports de combat. C'est une véritable explosion : le judo, le karaté, le taekwon do ont de plus en plus d'adeptes ; mais dans tous les cas, je le répète, ce sont des amateurs.

Amateurs Avant Tout

V.A.C. : Amateurs, venez-vous de dire, voulez-vous préciser ?

M.C. : Ce n'est un secret pour personne qu'en France, l'argent joue dans le Sport un rôle important, trop important.

Ce n'est pas le cas chez nous : nos

clubs ne paient pas les joueurs, ne vont pas dans d'autres clubs pour "débaucher" d'autres bons joueurs.

Il arrive par contre que l'on nous en prenne, hélas, mais nous sommes et nous resterons des amateurs, ceci est un point essentiel aux yeux de la Municipalité.

V.A.C. : Tout cela concerne les clubs. Parlez-nous des efforts que vous faites en général pour les jeunes.

M.C. : Tout d'abord, la ville met à la disposition des jeunes, dans les écoles, cinq moniteurs à plein temps. Cela dit en passant il n'y en avait que trois en 1983. Deux missions leur sont confiées : d'abord le développement physique de l'enfant, et ensuite la découverte des sports collectifs.

V.A.C. : J'entends parler régulièrement des "centres aérés". Ce n'est pas de votre ressort. Mais y-a-t-il des prolongements ?

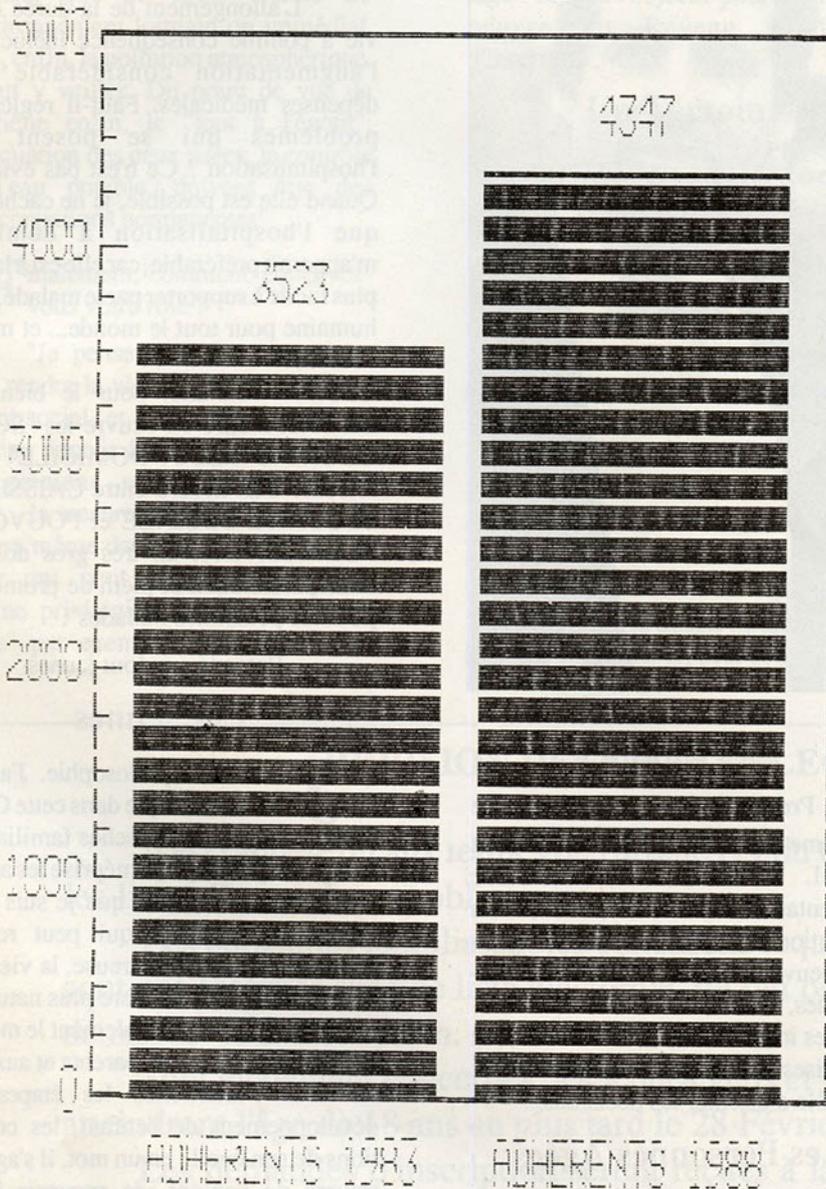
M.C. : En effet, après les "centres aérés", nous organisons depuis cette année deux semaines de stages sportifs. Le matin, il s'agit d'un perfectionnement



LES MOYENS DE CREER"



Variation du nombre d'adhérents à CROIX SPORT ET CULTURE



dans le sport choisi par l'enfant. L'après-midi, il s'agit de la découverte d'un autre sport.

V.A.C. : Mais qui donc s'occupe de cela ?

M.C. : M. DEBUCK avec les

moniteurs municipaux dont je vous ai parlés, mais aussi les moniteurs des clubs ; autre expérience récente en liaison avec l'Olympique Croisien et le Principal du C.E.S, M. LE MOAL, nous convenons d'horaires aménagés, permettant à une quinzaine de basketteurs de suivre un entraînement plus impor-

Animer et Coordonner

V.A.C. : Finalement, quel est votre bilan ?

M.C. : La tâche qui m'a été confiée, vous vous en rendez compte, est lourde, mais elle est passionnante. Développer l'activité sportive, rendre ainsi service aux jeunes, et préparer leur avenir, c'est déjà quelque chose. Développer la vie culturelle sous toutes ses formes et par conséquent l'animation de la ville, c'est une autre mission, tout aussi passionnante et plus large.

Je retire de ce mandat de réelles satisfactions, en particulier la rencontre avec beaucoup de personnes passionnées par la Sport ou par la Culture, et qui ne comptent pas leurs heures pour participer à leur club ou à leur association.

Enfin, j'ai pu travailler efficacement avec mes collègues du Conseil Municipal, en particulier MM. VANPUYMBROUCK et BLOUET, dont les délégations avaient des frontières communes avec les miennes.

Car c'est vrai, on ne fait rien tout seul. Ce qui a été fait à CROIX est aussi l'affaire d'une équipe, comme dans un concert ou un match de football !

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

DE SAINT-PIERRE

Samedi 10 Décembre 1988

Place de la Liberté

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 16 H à 18 H
- Mercredi : 10 H à 12 H
- Samedi : 10 H à 12 H

y compris durant la période de vacances scolaires.



POINT DE VUE DE

Docteur, vous êtes Adjoint au Maire de CROIX, et ce qui n'étonnera personne, vous avez en charge les problèmes de santé. Acceptez-vous de m'en parler ?

"Volontiers, en précisant qu'il s'agit plutôt de l'action sanitaire et sociale, et que si mon métier consiste à soigner des malades, ce n'est pas ce que l'on me demande comme Adjoint au Maire. On me demande davantage de réfléchir aux problèmes de santé dans la Commune, de contribuer à une meilleure prévention, etc, (et nous en reparlerons) que d'obtenir par moi-même des résultats positifs. J'ai à jouer un rôle d'animation. Je dois créer un état d'esprit favorable à la santé et du même coup favoriser, si c'est nécessaire, la création de services appropriés".

- C'est un peu général.

Service de Garde Permanent

"Il en est ainsi par la force des choses. Si vous réfléchissez à la situation des malades, vous vous rendez compte qu'ils peuvent avoir besoin du médecin à tout moment de leur existence. Par conséquent, il est normal de susciter, au sein de la Commune, la création d'un service de garde permanent, vingt quatre heures sur vingt quatre, et sept jours sur sept. Ce n'est pas une réalisation visible. Mais c'est un service rendu. C'est une nécessité. Un malade inquiet de son sort, un dimanche à 3 heures du matin, se sent moins inquiet s'il sait qu'il peut faire appel à un homme de l'art".

Vous me parliez tout-à-l'heure de la prévention...

"Le devoir de l'Elu est de créer un environnement permettant l'épanouissement de la Population. Ceci veut dire qu'il doit prendre des dispositions afin d'éviter la survenue de maladies ou d'affections nocives pour la Population.



Les Enfants

Prenez le cas des enfants, le problème de leur hygiène dentaire est capital. Il en est de même de l'alimentation. C'est le cas, enfin, de la prévention des toxicomanies ; ces questions peuvent trouver des solutions individuelles, mais nécessitent assez souvent des informations, des décisions ou des prises en charge, publiques. C'est mon rôle d'orienter les décisions".

Les Personnes Agées

Je suis très frappé par les problèmes que posent les personnes âgées.

"L'allongement de la vie est l'une des caractéristiques de notre époque moderne. On ne va quand même pas s'en plaindre ! Mais il est évident que le problème des soins se pose maintenant en termes tout-à-fait différents. Quand

on mourrait à quarante ans, il n'y avait pratiquement pas de cancer ! Quand on mourrait à soixante ans, les cas de démence sénile étaient rares.

L'allongement de la durée de la vie a comme conséquence inéluctable l'augmentation considérable des dépenses médicales. Faut-il régler les problèmes qui se posent par l'hospitalisation ? Ce n'est pas évident. Quand elle est possible, je ne cache pas que l'hospitalisation à domicile m'apparaît préférable, car elle est à la fois plus facile à supporter par le malade, plus humaine pour tout le monde... et moins coûteuse.

Je souhaite, pour le bien des malades, mettre en oeuvre les "SOINS COORDONNES A DOMICILE" dans le cadre d'un accord entre CAISSE DE SECURITE SOCIALE et POUVOIRS PUBLICS. C'est un très gros dossier, mais passionnant et plein de promesses pour les personnes malades".

- Passons aux tout jeunes.

Les Jeunes

J'ai la même philosophie. J'ai été très heureux que dans cette Commune, on crée des "Crèches familiales". Non point parce que je méprise les autres formules... mais parce que je suis convaincu que tout ce qui peut rendre l'éducation plus chaleureuse, la vie plus conviviale, l'atmosphère plus naturelle est préférable ; c'est également le moyen de faire connaître aux parents et aux Assistances Maternelles les étapes du développement de l'enfant, les conditions de son éveil : en un mot, il s'agit au travers de l'enfant, de parvenir à un meilleur état de santé et déduquer son entourage".

- Parlons de logement.

Le Logement

"Là encore, le rapport avec la Santé est évident. Il n'est pas très compliqué de construire. Mais il faut être

CHRISTIAN PUPPINCK



attentif pour bien construire. Il y a des ensembles de logements où l'humidité est anormale et dangereuse. Il y a des immeubles où le bruit dépasse les normes, que ce bruit vienne de l'environnement lointain ou immédiat. Il y a, enfin, la pollution atmosphérique. Il faut y veiller. Du point de vue de l'hygiène enfin, le "tout à l'égoût", l'évacuation des eaux usées, le contrôle de l'eau potable, doivent être des préoccupations permanentes".

Finalement, comment concevez-vous votre rôle ?

"Je pense qu'il faut tout faire pour rendre la vie plus facile dans son aspect social, et c'est l'état d'esprit de l'équipe dont je fais partie. Il faut que nous prenions - et nous en parlons sans cesse - la mesure des difficultés qui se posent, même dans une ville comme la nôtre qui peut apparaître, parfois, comme privilégiée. Les "échecs scolaires" par exemple, conduisent à la

"non insertion" sociale. Les efforts que l'on engage pour y remédier, dans ce domaine comme dans d'autres, sont trop dispersés. Il faudrait coordonner davantage : ce sera l'objectif pour la mise en oeuvre du Revenu Minimum d'Insertion".

Un Témoin

- Finalement, quel est votre rôle?

"Celui d'un témoin vigilant. Je n'ai de leçons à donner à personne. Mais il me revient d'attirer l'attention sur ce que j'ai découvert, sur les dangers que peut courir la Population, à toutes les classes d'âge. C'est un regard attentif et amical sur la vie Communale. Mais il ne s'agit pas d'imposer quoi que ce soit, mais parfois il y a des mesures collectives à prendre, comme, par exemple, l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Je place la liberté au dessus de la Santé. Mais la Santé, cela compte!"

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer :

**"ALLO
UN LIVRE...
S.V.P."**

UN SIMPLE APPEL A
CE NUMERO :

LES LUNDI & VENDREDI

DE 11 H A 13 H,

TEL. : 20.98.06.19

ET LES LIVRES SERONT PORTES
A DOMICILE

Un nouveau service de

**LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS
8, RUE DE LA FONDERIE
CROIX**

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L 9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeur et qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale, ou qui ont changé de résidence doivent demander leur inscription.

Sont également concernés, les jeunes gens et jeunes filles qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 Février 1989.

Les demandes d'inscription seront reçues à la Mairie, 1er Etage, guichet 3, jusqu'au 31 Décembre 1988.

Se munir d'une pièce d'identité (livret de famille, carte nationale d'identité...)

**LES PERSONNES QUI N'AURONT PAS SOLLICITE LEUR
INSCRIPTION AVANT CETTE DATE NE POURRONT PAS PRENDRE
PART AUX ELECTIONS SUSCEPTIBLES DE SE DEROULER DANS LE
COURANT DE L'ANNEE 1989.**



ECONOMIE :



Créateurs d'entreprises reçus en Mairie.

Cher Monsieur, vous êtes Conseiller Municipal, Délégué aux Affaires Economiques, et j'aimerais bien que vous me parliez des fonctions qui vous sont confiées.

"Volontiers, tout en vous précisant que je suis, aussi, responsable de l'Emploi, du Commerce et de l'Artisanat, des 16-25 ans".

- Mais vous n'assurez pas toutes ces fonctions à vous tout seul ?

"Bien sûr que non. Le travail d'une Municipalité est celui d'une équipe. Disons simplement que je porte un regard attentif sur ces problèmes et sur leur évolution, et que je joue ma partie dans ce concert".

Parlons de l'économie de CROIX.

"A cet égard il faut bien parler, d'abord de l'International Harvester (IH). L'évolution de cette entreprise dépendait de l'évolution du marché du matériel agricole dans le Nord. On s'en est bien aperçu avec

Massey-Fergusson, à Marquette. Bien entendu, le Maire et tous ceux qui étaient concernés par cette évolution ont fait le maximum. Il faut quand même noter que "Case Poclain", grâce à des investissements de l'ordre de 30 millions de francs, a pu maintenir 450 emplois sur 800. Mais il y avait, au point de départ, 10 hectares de friches industrielles. Nous avons pris contact avec la Société d'Economie Mixte (la SEM) du Versant Nord Est afin de rechercher des investissements privés. Mais vous savez bien que ces investisseurs privés sont rares. Nous avons cependant réussi quatre implantations au "Centre Expérimental" d'IHF : "Nord Picardie Thermic", les "Pompes Funèbre Générales", la Société RESOFT, spécialisée dans le mobilier, et une entreprise de location de matériel de travaux publics".

- Mais il y a "Celatose"...

"Je n'insisterai pas, car on en a beaucoup parlé. C'est une oeuvre commune des Maires de Croix et de Wasquehal qui ont uni leurs efforts à l'intérieur d'un SIVU (Syndicat Inter-

communal à Vocation Unique). Sans insister sur le détail je crois que tout a été fait, dans ce domaine, par chacun des partenaires, pour la bonne réussite de l'opération. Celatose emploie maintenant 250 personnes.

Cela dit, il nous reste environ 30 000 mètres carrés de friches industrielles. Une étude est engagée par réaliser la rue du Gaz, afin de valoriser cette zone".

Des Résultats Impressionnants

Finalement la Ville de Croix ne peut pas se plaindre : la venue d'IBM, la modernisation des Trois Suisses et son extension, le siège social d'Auchan, l'implantation de Celatose, la solidité de l'imprimerie Nys tout cela représente une palette impressionnante.

"C'est évidemment l'oeuvre d'une équipe, le Maire en tête, mais aussi le résultat d'une bonne gestion. Quand la taxe professionnelle n'est que de 9 %... les choses sont plus simples. En vérité, ce que je puis vous définir, c'est que nous

LE TEMOIGNAGE D'ANDRE HIBON



faisons tous le maximum pour faciliter le maintien ou le développement de l'économie sociale : bonnes relations avec les entreprises, sensibiliser les services administratifs, les services techniques, pour aménager l'environnement, comme vous l'ont dit d'autres collègues. Quand je parle de services administratifs, je note par exemple que l'aménagement de la rue du Gaz se fera en partie grâce à des crédits européens, le FEDER, obtenus dans le cadre de l'Association du Versant Nord Est".

Le Commerce

Qu'en est-il du commerce ?

"La vie commerciale d'une cité, c'est un monde, sur lequel nous ne pouvons avoir, évidemment, qu'une influence limitée. C'est pourquoi nous avons suscité la création d'associations de commerçants, dont le dynamisme rend service à leur corporation. Par exemple, les illuminations de fin d'année suscitent un climat de fête qui provoque des achats. Je vous citerai, encore, le



système des prêts bonifiés que nous avons mis en place. Le système démarre lentement. Mais ceux qui y ont recours ne le regrettent pas".

- Vous m'avez parlé des jeunes de 16-25 ans.

"Ils ont parfois besoin d'être aidés et conseillés. Il faut prendre garde à la dimension sociale du problème. Je

puis vous dire que, dans la commune, chaque année, près de trois cents jeunes sont accueillis, orientés et suivis. C'est n'est pas négligeable. Citons par exemple, l'action que nous avons menée avec la mise en place des TUC, de stages adaptés aux besoins des jeunes, la participation à la Bourse Emploi-Jeunes.

Quel bilan tirez-vous de ce mandat ?

"Je suis jeune et j'ai beaucoup appris. C'est très important de travailler en équipe, comme nous l'avons fait".

*

*

*

GRAND SPECTACLE DE VARIETES

LE 5 MARS 1989

Salle Dedecker

CROIX

PRIX D'ENTREE :

**Adultes : 40 F. Enfants accompagnés de plus de 5 ans 20 F.
3ème enfant et plus accompagné gratuit.**



CROIX GAGNE

Après NEUVILLE EN FERRAIN, en 1984, RONCQ en 1985 et 1987, MOUSCRON en 1986, CROIX inscrit son nom au palmarès de "CH'TIMI SANS FRONTIERE" en remportant de haute lutte l'édition 1988 qui s'est déroulée à WASQUEHAL les 15 et 16 Octobre derniers.

De haute lutte, on peut le dire, car CROIX précède RONCQ, favori de l'épreuve d'un petit point et il a fallu attendre la dernière épreuve, la pétanque qui s'est terminée tard dans l'après-midi pour départager CROIX et RONCQ.

Félicitations à tous les Artisans de cette victoire, aux Associations participantes, aux services techniques et administratifs de la Mairie. Une mention particulière aux équipes vainqueurs par discipline :

- Union Bouliste Croisienne (pétanque)
 - Club J3 et Union Bouliste Croisienne (belote)
 - Equipe de Bourles
- à l'A.S. Victor Hugo qui a organisé en Septembre 88 l'épreuve de Tennis de



Table et aux Carabiniers qui ont présenté une démonstration de tir.

La fête fut complète à WASQUEHAL avec le splendide spectacle de Gérard LENORMAN et le plateau de vedettes régionales de Fréquence Nord.

PALMARES "CH'TIMI SANS FRONTIERE" 1988

1- CROIX	74 Points
2- RONCQ	73 Points
3- WASQUEHAL	70 Points
4- MOUSCRON	60 Points
5- ROUBAIX	53 Points
6- TOURCOING	52 Points
MARCQ	52 Points
8- LYS-LEZ-LANNOY	50 Points
9- NEUVILLE-EN-FERRAIN	44 Points
MOUVAUX	44 Points

*

*

*





CH'TIMI 1988

LES PARTICIPANTS CROISIENS

DISCIPLINE	CLUB	PRESIDENT	CLASSEMENT
BELOTE	J.3 - U.B.C.	Mme DEPOORTER M. DEBONNAIRE	1er
BOURLES	Equipe Locale	M. VANDERSTRAETEN	1er
CHIFFRES & LETTRES	Des Chiffres et des Lettres de Croix	Mme REYMBAUT	3 ème
JEUX D'EAU	Nautique de Croix	M. VANDEWAELE	6 ème
JUDO	Iris Club de Croix Judo	M. LEROY	7 ème
NATATION	Nautique de Croix	M. VANDEWAELE	3 ème
PECHE	Ecole de Pêche	M. VANDERMISSEN	10 ème
PETANQUE	U.B.C.	M. DEBONNAIRE	1 er
RANDONNEE CYCLISTE	Cyclo club Croisien	M. DEPARDIEU	4 ème
TENNIS DE TABLE	A.S.V.H. Tennis de Table	M. RENARD	3 ème

**SUITE A CETTE
VICTOIRE, CROIX
ORGANISERA
CH'TIMI SANS
FRONTIERE 1989**

**Retenez les dates :
14 et 15 Octobre 1989**

REMERCIEMENTS

CROIX remercie les entreprises suivantes qui ont gratifié en lots la tombola de "CH'TIMI SANS FRONTIERE" :

- Agence INTAIR VOYAGES (Mme Isabelle LAMMENS) : 1 Voyage à PORTO
- Les Trois Suisses : 1 Télé couleur
- Relais de "la Diligence" : 2 repas
- Grill "Le Fer à Cheval" : 2 repas

* *

*





LA MAISON POUR TOUS :

L'ancien château Cateau, fief aujourd'hui de la Maison pour Tous, vient de terminer une cure de rajeunissement qui a duré presque une année.

Nouveaux espaces, nouveaux aménagements, nouveau look !

Une métamorphose très réussie que la M.J.C. s'est empressée de fêter à l'occasion de son inauguration, le week-end des 19 et 20 Novembre.

Afin d'en savoir plus sur cette maison qui bouge, nous avons interrogé le mieux informé de ses locataires, M. Thierry LEURENT, son directeur dévoué !

- Dites-nous, ce week-end d'inauguration, ce fut plutôt une réussite ?

"Oui certainement, les efforts engagés pour ce week-end furent récompensés : beaucoup de monde à l'inauguration officielle, un va-et-vient permanent de visiteurs intéressés par la rénovation du bâtiment et par les démonstrations d'activités, et enfin, une salle comble pour les spectacles du samedi soir et du dimanche dans notre toute nouvelle salle de spectacles".

Pouvez-vous nous préciser la nature des rénovations ?

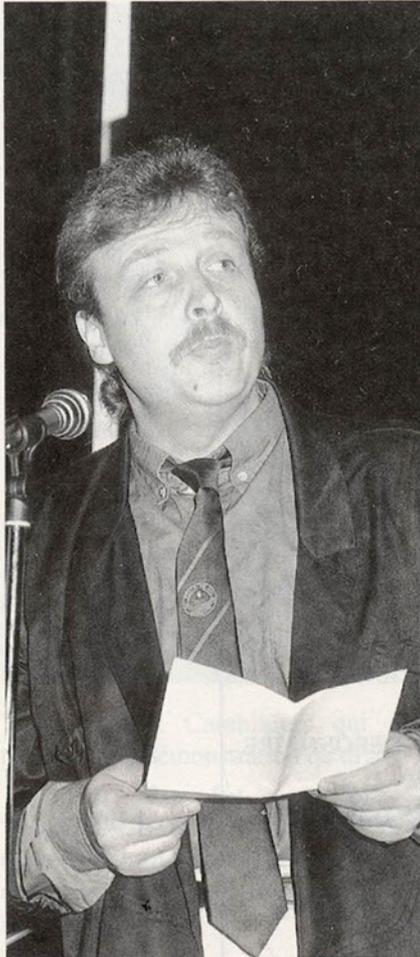
"Tout d'abord, celles-ci ont consisté en une remise aux normes de sécurité : électricité, chauffage, plomberie, toiture..."

Ensuite en une récupération de surfaces indisponibles, particulièrement au sous-sol, très peu utilisé auparavant pour cause d'humidité. Enfin l'accent a été porté sur la décoration, les peintures intérieures et extérieures, sans oublier bien sûr le nouveau mobilier et le matériel scénique de la salle de spectacles".

- Quel a été le montant des rénovations, qui les a financées ?

"Les travaux ont été essentiellement financés par la Mairie de CROIX. Le montant approche les 3,5 millions de francs. N'oublions pas la Caisse d'Allocations Familiales qui a pris en

Photo P. WALLEZ



D. LOUCHEUR, Président de la M.P.T.

charge sous forme de subvention une partie des travaux et du mobilier".

- Quel est le statut de la M.J.C. ?

"C'est une association loi 1901, gérée par un Conseil d'Administration. Elle est rattachée à une fédération régionale, l'U.R.J.C.A.D. qui elle-même est rattachée à l'U.N.I.R.E.G..."

Quelle est la part de l'aide municipale et qui sont les autres partenaires ?

"La Municipalité de CROIX nous aide à plusieurs niveaux : elle nous loue le bâtiment M.J.C. pour un loyer très modique. Elle nous verse une subvention de l'ordre de 200.000 F. Elle met à la disposition de l'association deux personnes faisant partie du service communal. Les autres partenaires sont la C.A.F. qui prend en charge une partie

du salaire de l'animatrice Couture et des subventions pour du matériel d'enseignement, le Ministère Jeunesse et Sports qui nous subventionne également pour des projets ponctuels".

- On compte pour cette rentrée déjà 800 adhérents, qui sont-ils ?

Les adhérents ont entre 4 et 70 ans et sont à 80 % féminins. Soixante pour cent d'entre eux sont Croisiens, d'origine socio-professionnelle très diverse. Une forte proportion des adhérents est scolarisée, puisque plus de 60 % ont moins de 20 ans. C'est une maison de jeunes !"

- A quoi attribuez-vous ce succès ?

"Nous pourrions préciser deux facteurs principaux : en premier lieu, nous répondons à une demande, c'est à dire que nous nous adaptons aux besoins de la population environnante. Ensuite, nous nous efforçons de proposer des enseignements de qualité avec des animateurs qualifiés, chacun dans leur domaine. Aussi nous pouvons dire aujourd'hui que nous accueillons les adhérents dans des locaux confortables et très pratiques, ce qui est un plus évident".

- Outre les ateliers, proposés aux adhérents, quelles sont les autres prestations de la M.J.C. ?

La mise en place d'un certain nombre de manifestations culturelles tant à l'extérieur que dans notre salle de spectacle. Quelques exemples : le Carnaval de CROIX en mars, les Allumoirs en octobre, la Fête de la Musique, un week-end de Danse qui regroupe tous les cours de danse, claquettes et gym de la M.J.C. et qui a lieu en juin à la salle des fêtes.

Ensuite, dans la salle de spectacles, nous présentons un programme culturel très varié : théâtre, musique, marionnettes, cinéma, conférences... A cet égard, nous projetons une programmation à six mois publiée sur une brochure, ce qui permettra à chacun de



ENCORE PLUS JEUNE !



Photo P. WALLEZ

choisir ses spectacles à l'avance. Nous organisons également des sorties pour les enfants au cirque, au théâtre, en plein air...

Enfin, nous accueillons des associations qui ont besoin de locaux telles que Amnesty International, le Don du Sang... Des organismes de formation comme le C.R.E.F.O., le C.R.E.A.I., des associations culturelles comme le Macadam Théâtre qui donne des cours de théâtre dans la salle de spectacles..."

- En deux mots, comment définiriez-vous le rôle d'une M.J.C. dans une ville comme celle de CROIX ?

"Lieu d'accueil, la M.J.C. est avant tout une association regroupant des personnes motivées par des projets liés aux domaines social et culturel. Centre de loisir et de détente, la M.J.C. permet à tous de s'exprimer dans le cadre d'une activité ou d'une manifestation. La M.J.C. joue un rôle essentiel dans la diffusion de toutes les cultures, en tissant des liens multiples entre les personnes, elle crée la convivialité. Facteur d'identification sociale et du "être ensemble" en période de crise économique, l'association peut con-

tribuer au développement des personnes et des communautés".

- Des projets, vous en avez plein les cartons... Quels sont les principaux ?

Le développement des activités bien sûr, être plus près de la

demande et pouvoir proposer d'autres sources de loisirs.

La programmation culturelle également, qui malgré le manque de moyens pour acheter des spectacles, doit retrouver une seconde jeunesse, dépasser les images reçues et démodées des spectacles de "peu de qualité" dans les M.J.C.. Nous devons déterminer notre identité culturelle".

- Des projets, une association qui marche, de superbes locaux, de quoi peut rêver le directeur de la M.J.C. aujourd'hui ?

"Si les travaux de la M.J.C. sont un tremplin d'énergie, ils sont également la possibilité pour notre association d'améliorer notre image de marque. Nous devons constamment améliorer notre rôle d'éducation, associé à une qualité de service la plus sérieuse possible. Nous en avons une partie des moyens aujourd'hui".

Thierry LEURENT.

Photo P. WALLEZ





DU NOUVEAU A L'ECOLE NADAUD



Photo P. WALLEZ

Le samedi 22 octobre ne fut pas une journée ordinaire à l'école maternelle Nadaud.

A peine la récréation s'était-elle terminée que l'on voyait arriver un cortège beaucoup plus cérémonial. Et pour cause... Mme LAMBIN, Directrice de l'école, accueillait pour l'inauguration des nouveaux locaux, M. DEBEUNNE, Maire, les Conseillers Municipaux, MM. CARPENTIER et GOEMINE, Inspecteurs Départementaux de l'éducation nationale, ainsi que de nombreuses personnalités Croisiennes.

Une fois le symbolique ruban tricolore coupé par M. DEBEUNNE, Mme LAMBIN invita ses hôtes à se rendre compte, sur les lieux mêmes, de l'étendue des transformations. Construite en 1964, l'école Nadaud était devenue trop étroite dès la rentrée 1985, après l'ouverture d'une cinquième classe. Cette année donc, l'école s'est vue agrandie d'un nouveau bâtiment qui a permis l'aménagement de deux nouvelles salles de classe et d'une superbe salle d'eau.

En outre, le nouvel espace créé a permis l'aménagement des anciens locaux libérés. Les petits disposent désormais d'un vaste dortoir au décor si douillet qu'il fait plutôt penser à une immense chambre d'enfant. L'ancien dortoir, quant à lui, s'est trans-

formé en une agréable bibliothèque moquetée qui sert à l'occasion de salle de musique.

Dans son allocution, à l'issue de la visite, M. DEBEUNNE a rappelé que l'école maternelle constituait pour l'enfant une des premières étapes dans la société. Ce lieu se doit d'être des plus accueillants, et à ce titre, M. DEBEUNNE se réjouit des transformations de l'école Nadaud. Il en profita pour féliciter Mme LAMBIN et son équipe d'avoir su si bien tirer parti du nouvel espace qu'avaient offert les nouveaux bâtiments.

La cérémonie se termina sur un ton poétique, des enfants récitèrent des vers qu'ils avaient appris à l'école Nadaud.

Logique ! Nadaud n'était-il pas un poète et un chansonnier Croisien ?

* * *

Photo P. WALLEZ



ECOLE JEAN ZAY : DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES



Je me sers, tu te sers, il se sert...
Depuis juin 1986, les enfants de l'école primaire Jean Zay ont pris l'habitude de décliner quotidiennement le verbe "se servir" à l'heure du repas. En effet au restaurant scolaire, plateaux et files indiennes sont de rigueur. On regarde, on choisit, on se sert.

L'instauration d'un self service était devenu une nécessité. L'effectif toujours croissant des "demi-pensionnaires" demandait jusqu'à cinq services!

Si les habitudes avaient changé, et le service était devenu plus rapide, les locaux restaient toujours aussi exigus pour les quelque 200 dineurs. Ce problème avait attiré l'attention du Conseil Municipal, qui avait décidé de mettre en oeuvre des transformations.

Aujourd'hui, c'est chose faite : le restaurant scolaire a profité des grandes vacances pour achever sa métamorphose.

L'ancienne petite cantine a pris des airs de grand self service. La salle à manger, tout d'abord, a vu sa superficie presque doublée. Le nouvel espace a permis un nouvel aménagement du plus bel effet, grâce notamment au tout nouveau mobilier. Les enfants mangent désormais sur des tables de quatre, séparées par des cloisons ornées de



plantes vertes. Un double plafond est venu insonoriser la pièce, ce qui lui donne une atmosphère beaucoup plus tranquille.

De l'autre côté de la chaîne, c'est-à-dire du côté des cuisines, les choses ont bien évolué aussi. Une nouvelle salle et un équipement parfaitement adapté à la restauration de type self service ont remplacé les anciennes installations. Ce sont des meubles bain-marie, des tables réfrigérées, des réchauffe-assiettes pour ne citer que les plus importantes. Bientôt, il sera même possible de préparer les plats sur place... Le restaurant scolaire de l'école Jean Zay, c'est aujourd'hui tout le confort

d'un véritable restaurant.

C'est ce qu'a pu constater l'assistance venue nombreuse à l'occasion de l'inauguration officielle, le samedi 5 novembre, menée par M. DEBEUNNE, Maire, M. GRADELLE, Directeur de l'école, et M. CARPENTIER, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale.

Dans son allocution, M. DEBEUNNE se dit fort satisfait de constater que l'on prenait bien soin de la nourriture du corps, même si l'école était avant tout le lieu pour nourrir l'esprit. A ce sujet, l'école Jean Zay n'a pas manqué d'innover, grâce à sa nouvelle salle polyvalente, qui devrait permettre de rassasier les esprits, même en dehors des heures d'enseignement proprement dites. Depuis son aménagement, la salle abrite une bibliothèque avec une fosse de lecture, un centre de documentation, où les enfants peuvent satisfaire leur curiosité aux heures creuses du midi.

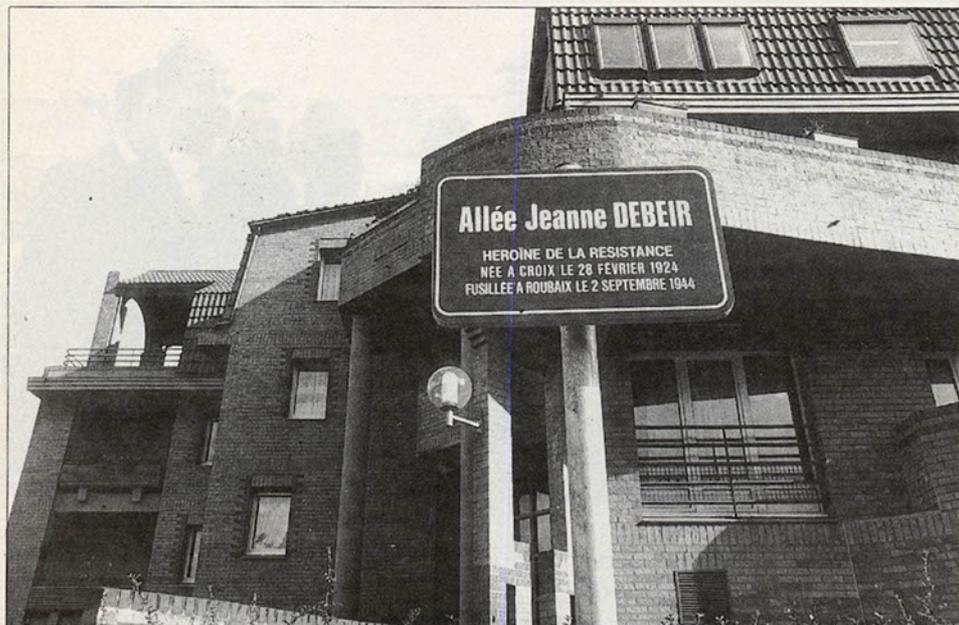
Un centre informatique, qui ne demande qu'à grandir, y a aussi trouvé place et très bientôt un téléviseur et un magnétoscope compléteront l'équipement.

Le coût des transformations et du nouveau mobilier s'élèvent à 1 500 000 F. Un investissement considérable, voulu par le Conseil Municipal qui a fait de l'Enseignement et de la Formation, la "priorité des priorités".





LE NOM DE DEUX HEROS POUR LE LOTISSEMENT DE LA PLANCHE EPINOY



Dimanche 9 octobre à 11 h 00, les voiles sont tombés !

Sont apparues alors, deux plaques toutes neuves qui baptisaient officiellement les deux voies du lotissement de La Planche Epinoy : la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et l'allée Jeanne DEBEIR.

Croix se souvient... M. DEBEUNNE, Maire, et M. VANDE-

WALLE, Vice-Président National de l'Association Rhin et Danube ont eu à coeur de rappeler l'action de ces deux héros et de leur rendre hommage.

Jeanne DEBEIR était une Croisienne, domiciliée au 3 rue Gambetta. Agent de liaison des Forces Françaises de l'Intérieur, elle fut pendant la dernière guerre ce que l'on appelle une combattante de l'ombre. Elle fut fusillée par les Allemands à Roubaix

le 2 septembre 1944, à l'âge de vingt ans. Le Maréchal de Lattre de Tassigny fut aussi l'un de ceux qui refusa la capitulation. Commandant la première Armée, il la mena de la Provence au Rhin et au Danube. Il fut le représentant de la France comme signataire à la capitulation allemande le 8 Mai 1945 à Berlin. Disparu en janvier 1952, il fut promu Maréchal à titre posthume.

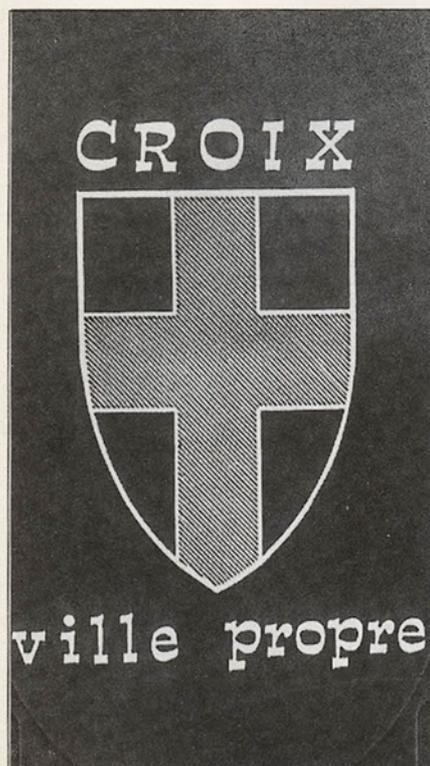
Malgré un ciel menaçant, nombreux étaient ceux qui se sont joints à la double cérémonie. On remarquait dans l'assemblée, outre les Elus Municipaux et l'Association Rhin et Danube, des représentants d'Association Patriotique, des Elus des Communes voisines, des parents de Jeanne DEBEIR.

La Musique de la Gendarmerie Mobile de Paris invitée ce jour à CROIX, prêta le son de ses tambours et de ses cuivres pour parfaire cette cérémonie très patriotique.

Jeanne DEBEIR



CROISADE POUR UNE VILLE PROPRE



La guerre est déclarée... Exit les feuilles mortes, les papiers gras, les cartons abandonnés, les graffitis, les affichages sauvages...

Du 7 au 13 octobre, une armada municipale est partie en croisade contre cet envahisseur, qui encombre caniveaux et murs.

Nul besoin d'armures, de chevaux et d'épées. Les 24 ouvriers municipaux, qui participèrent à cette campagne, les avaient troqués contre des armes bien plus opérationnelles : la balayeuse municipale, l'aspire feuille, un dispositif haute pression...

Pour plus d'efficacité encore, les effectifs furent gonflés par l'apport de quatre mercenaires de la propreté, recrutés par les membres de l'association "Astre", association de chômeurs.

Ensemble, ils sont venus à bout du mal, extirpant, non sans effort, tous les détritiques qui salissent le paysage urbain.

Le bilan est éloquent : plus de dix tonnes de feuilles et près de trente mètres cubes de déchets, papiers et cartons, furent ramassés.

Souvenez-vous, cette opération "coup de poing" avait été annoncée par la Municipalité dans le numéro de mai de "Vivre à Croix".

D'autres mesures étaient au programme ; elles sont réalisées aujourd'hui. 70 corbeilles à papier, ces sentinelles de la propreté, ont été déposées près des bâtiments publics. Le même nombre devrait compléter l'effectif l'année prochaine, notamment près des abris de bus. Un agent balayeur supplémentaire vient d'être engagé. Enfin, l'installation imminente de grands containers devraient mieux ordonner les marchés St Pierre et du Centre.

Mais malheureusement, ces mesures ne suffisent pas. Si elles invitent à la prise de bonnes habitudes, elles ne peuvent garantir la propreté en permanence, sans la complicité des uns et des autres. La propreté, on le sait, est l'affaire de tous. L'effort de chaque Croisien s'avèrerait bien plus efficace que n'importe quelle mesure municipi-

pale.

A bien des égards, Croix est une ville agréable. Des initiatives, comme le ravalement des façades, la création d'espaces verts, donnent à Croix un visage de plus en plus accueillant. Les efforts ont déjà payé. Les Croisiens viennent d'obtenir cette année le troisième prix départemental, au concours des villes fleuries !

Mais fleurs et détritiques ne font pas bon ménage. Faut-il encore le rappeler ? L'aspect de notre Ville dépend en premier lieu de la propreté. Celle-ci se construit au quotidien au travers du comportement du chacun.

L'exemple nous viendra-t-il une nouvelle fois d'en bas, c'est-à-dire des enfants ? C'est un dessin de l'un d'entre eux qui servira prochainement d'affiche de sensibilisation.

Et si la vérité sortait de la bouche des enfants ?

*

*

*

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

DE SAINT-PIERRE

Samedi 10 Décembre 1988

Place de la Liberté

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 16 H à 18 H - Mercredi : 10 H à 12 H

- Samedi : 10 H à 12 H

y compris durant la période de vacances scolaires.



RECEPTION CH'TIMI SANS FRONTIERE



Il a d'ores et déjà appelé à la mobilisation de toutes les bonnes volontés pour que l'édition 1989 soit une grande réussite comme l'a été celle de Wasquehal 88.

collaborateurs), il a été remis à chaque concurrent de CH'TIMI SANS FRONTIERE un réveil de voyage aux armes de la Ville de CROIX.

Avant de profiter de l'excellent buffet préparé par les services de la restauration municipale (merci à MM. ROTSAERT et DUJARDIN et à leurs

* * *

La Municipalité Croisienne a désiré remercier avec éclat toutes celles et tous ceux qui ont permis à la Commune de remporter la 5ème édition de "CH'TIMI SANS FRONTIERE".

Cette réception a eu lieu le 27 Octobre dans les Salons de la Mairie.

Après le discours de M. Alain VANPUYMBROUCK, Responsable Croisien de "CH'TIMI SANS FRONTIERE", M. Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, a vivement félicité tous les participants, les services municipaux, l'Office Culutrel, les sponsors croisiens et nos vedettes locales Jean GOMANNE et JULIE CH'EST MI.

Il a ensuite annoncé que Croix organiserait l'épreuve en 1989.





MAJORETTES CROIX SAINT-PIERRE



Le dimanche 13 novembre, pour la première fois, un festival de musique se tenait dans la salle des sports, rue Romain Rolland. Sept villes y ont participé par l'intermédiaire de leurs Majorettes et Batteries. Le jury a classé à la première place de ce festival la formation de Mouscron.

La Municipalité était représentée par M. le Maire, MM. CARNOIS, Adjoint aux Sports et à la Culture, VANPUYMBROUCK, Conseiller Délégué aux Associations et aussi de nombreux présidents d'Associations.



DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Mme Denise REYBAUT quittera, en fin d'année, ses fonctions de Présidente.

C'est le samedi 22 octobre 1988, en la salle Rimaud, qu'elle a remis sa démission à M. DEBEUNNE, Maire de Croix, en présence de M. Alain VANPUYMBROUCK.

MM. CARNOIS, LECONTE et INGLEBERT, de l'Office Culturel de Croix, s'étaient excusés de ne pouvoir être présents.

Mme REYBAUT rappela que le club qu'elle eut l'idée de fonder en 1983, a été en mesure de fonctionner le 15 mai 1984. Il n'existait alors, que quelques clubs dans le Nord, dont Dunkerque, Fourmies, Maubeuge...

Suivant son exemple, les Communes environnantes créèrent leur propre club : Wasquehal, Roubaix, Wattrelos, Mouscron, Tourcoing, Marcq en Baroeul, etc...

Depuis le 15 mai 1984, le club de CROIX n'a fait que prospérer. Doté d'un matériel envié par d'autres clubs, il n'a cessé de fonctionner, sans relâche, tous les mardi et samedi après-midi.

La Présidente a exprimé le désir de le voir continuer dans le même sens. A ce jour, son successeur n'est pas encore désigné.

M. le Maire remercia Mme REYBAUT pour le travail accompli, pendant ces cinq années, au service du club. Il lui remit un cadeau de la Ville de Croix et une superbe gerbe de fleurs.

Le verre de l'amitié clôtura la séance.

*

*

*



FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 9 octobre 1988, c'est tenu le banquet traditionnel de la Fraternelle de Croix au foyer du Créchet. La salle était plus grande et les cuisines mieux disposées : le service fût impeccable.

Tout le monde mangea chaud, et, en temps et en heure. L'ambiance fût de rigueur et toutes les personnes furent satisfaites.

Comme l'année précédente, la section, vu son dynamisme, pût offrir à tous ses adhérents : le repas gratuit et pour les convives une somme modique fut demandée.

A la table d'honneur, on notait la présence de :

- M. DEBEUNNE, Maire, et de Madame ;

- du Colonel Raymond HOSTE et de son épouse (Président de la Fraternelle Roubaissienne) ;

- de M. DAUDAUW, Vice-Président de la Fraternelle ; M. et Mme WAGNON, Président d'Honneur de la section de CROIX ;

- M. et Mme BAJDAS, Président Honoraire de la section de CROIX ; M. et Mme VERHAEGHE, Président de la section de CROIX ;

- MM. et Mmes les Vice-Présidents BRIERE et DUPRE de la section de CROIX.

Le colis de Noël est prévu pour le samedi 10 décembre 1988 à 15 h.

Le prochain thé dansant à la salle des fêtes de CROIX est prévu pour le dimanche 12 février avec l'orchestre "RAYMOND MAHIEU" de 15 h 00 à 20 h 00.

*

*

*

MARIONNETTE POUR RIRE, MARIONNETTE POUR PLEURER

Il y a encore quelques années, le spectacle de marionnettes se résumait à deux choses : un nom, GUIGNOL et une chansonnette connue de tous les enfants, "elles font, font...".

Aujourd'hui les choses ont changé.

Un spectacle de marionnettes n'est pas seulement un moment récréatif ou l'enfant pourra se défouler dans une participation vocale parfois tapageuse. Doit-on se satisfaire de cela ?

Le spectateur, si jeune soit-il, est en droit d'espérer un peu plus. Faire revivre l'émotion à ces jeunes enfants, les faire rire, parfois pleurer, développer leur imagination, les entraîner dans d'autres mondes et accroître leur sensibilité, tel est le pari que je m'efforce de tenir depuis la création de la GUIGNOTTE.

A quatre, six ou douze ans, on a encore une âme poétique et le droit de rêver.

Jean Yves GHISLAIN.

CREATION 88

LA CHANSON DE LA SOURCE

Résumé de l'histoire.

Anatole est jardinier, naïf et rêveur, il passe ses journées à dorloter ses fleurs. Tout irait pour le mieux dans ce pays délicieux, si, un matin, Anatole n'y découvrit un bien étrange phénomène.

Ce jour là, il faisait chaud, beaucoup trop chaud, il n'y avait plus de bruit, plus de vent dans les arbres, tout semblait immobile.

Son jardin si frais et si joli, était devenu triste et désolé : les oiseaux ne chantaient plus, les fleurs étaient fanées,

la source même s'était tue.

Que s'était-il passé ?

Une bien étrange histoire en vérité, mais je me garderai de vous en raconter la fin. Sachez que dans le pays d'Anatole les mystères finissent par s'envoler et que ce petit monde retrouvera très vite sa joie de vivre, juste le temps... d'une chanson.

SPECTACLES EN PREPARATION :

Création Janvier 1989 :

1789, raconte moi Grand-Père
Histoire d'un premier amour sur
fond de Révolution.

Création Mars 1989 :

La Môme Edith.
Spectacles de Marionnettes pour
Adultes
Histoire de rire et de se souvenir.

Théâtre de Marionnettes
"LA GUIGNOTTE"
Association culturelle.
Tél. 20.98.20.80





BELLE ACTIVITE DE "CHANTONS ENSEMBLE"

Depuis la reprise des répétitions effectuée le 1er Mardi de Septembre, la chorale a animé plusieurs manifestations.

Tout d'abord, le 28 Septembre, nous nous sommes déplacés à la Maison de Retraite Barbieux à Roubaix au Pavillon des Bleuets, ainsi que le 13 Octobre à la Maison Médicale du Molinel à Wasquehal.

Par nos chants, nous avons tenté d'apporter un peu de joie et de réconfort aux personnes âgées ou handicapées de ces deux établissements.

Puis le 20 Octobre, dans une ambiance des plus amicales, la Chorale a rendu visite à ses amis du Club N.D. d'Armentières.

Par ailleurs, nous avons participé, le 26 Octobre, à un après-midi récréatif, au Foyer Logement de la Mackellerie, en l'honneur des personnes fêtant leurs anniversaires.

Nous avons été "chaleureuse-

ment" reçu par M. Georges HURTEBIZE et sa commission.

Il profita de l'occasion pour rappeler que le Club des personnes du 3ème âge est ouvert au Foyer Logement, 35, rue Louis Seigneur, les mardi et mercredi de 14 h 30 à 17 h 30.

Pour tous renseignements, s'adresser au Club ou téléphoner au 20.36.91.34 aux heures d'ouverture.

En outre, pour respecter la tradition et pour le plaisir de tous, nous nous retrouverons, choristes et amis de la Chorale, pour le banquet de la Sainte Cécile dans les salons du Café de la Paix à Watrelos.

Enfin, le 12 Janvier 1989, nous sommes invités à passer l'après-midi de nouveau à Barbieux où, une nouvelle fois, nous essayerons d'apporter joie et réconfort aux résidents de ces établissements.

Par conséquent, pour pouvoir assurer ces prestations, des répétitions

ont lieu tous les mardi de 14 h 30 à 16 h 00 à l'Office Culturel, 68, rue Jules Guesde, où toutes les bonnes volontés attirées par le chant, sont les bienvenues.

Enfin, et pour terminer, nous tenons à remercier la Ville de Croix pour l'aide qu'elle nous apporte, particulièrement, pour les petits déplacements.

VIVRE A CROIX
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
F. DEBEUNNE

IMPRIMERIE SENECAUT S.A.
ROUBAIX

SAMEDI 14 JANVIER 1989

SALLE G. DEDECKER

20 H 30

SPECTACLE DE DANSE

ET DE

MUSIQUE D'AILLEURS

DES RENCONTRES

FRANCOPHONES





FETE DE L'UNION COMMERCIALE

L'UNION COMMERCIALE COURBET, CROIX-BLANCHE, SAINT-PIERRE vous souhaite de bonnes FETES DE FIN D'ANNEE et vous invite le 17 DECEMBRE 1988 vers 13 h à l'ouverture de sa QUINZAINE COMMERCIALE sur la Place Saint-Pierre et vous propose sur son podium des animations, des jeux, des cadeaux, un manège et les Majorettes de Croix.

LE 24 DECEMBRE 1988, distribution de friandises et de cadeaux par le PERE NOEL.

LE 7 JANVIER 1989 : clôture de la quinzaine commerciale à la salle des fêtes G. DEDECKER à Croix avec une soirée SPECTACLE CABARET et repas de 20 h 30 à l'aube

- défilé de mode
- groupe des années soixante
- animation et sono par FRANCKY MAGIC SHOW recordman mondial d'évasion un spectacle de MYSTERE ET DE REVE.

**SUR RESERVATION
SEULEMENT
RENSEIGNEZ-VOUS
CHEZ LES COMMERCANTS
ADHERENTS.**

SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINS POPULAIRES ET AMIS DES JARDINS

Mme BOREMAN, Café "Au dernier sous" 307, rue des Ogiers à Croix, se tient à la disposition de tous les

amateurs de jardinage, pour le paiement des cotisations, l'inscription des nouvelles adhésions et éventuellement des commandes de graines et organisera une conférence de jardinage.

Celle-ci sera assurée par M. BASTIEN, au même lieu, le Jeudi 23 Mars 1989 à 19 heures. Cette réunion s'achèvera par deux tombolas.

La première réalisée par les Jardins Populaires sera ouverte à tous les membres présents à jour de leur cotisation. Les Amis des Jardins, quant à eux, organiseront la seconde.

C'est également chez Mme BOREMAN que ces derniers procéderont à l'encaissement des cotisations, à l'inscription des personnes âgées de plus de 65 ans, ayant cotisé plus de 5 ans, et les enfants de moins de 12 ans qui auront droit aux colis qui seront remis au cours de la Grande Fête Familiale du Dimanche 29 Janvier 1989, en la Salle des Fêtes V. Hugo à Wasquehal. Le dernier délai pour ces inscriptions est fixé au 16 Décembre 1988.

POUR UNE AIDE EFFICACE AUX TOXICOMANES

Le développement de la prise en charge des toxicomanes par le système des familles d'accueil a été l'un des axes de la politique menée cette année par les pouvoirs publics dans le cadre de l'action définie par le Comité Interministériel de lutte contre la toxicomanie.

Notre Fédération, nouvellement créée, a pour objectif la mise en place d'un réseau de familles d'accueil capables de recevoir pour une période déterminée, de jeunes usagers de produits toxiques.

Ces familles seront sollicitées pour répondre à différents besoins :

- Familles relais pour des séjours de quelques semaines à la suite d'un sevrage.
- Familles tremplin pour des sujets en recherche d'autonomie.
- Familles contact offrant aux toxicomanes un point de chute passager.
- Familles week-end.
- Familles pour période de crise, accueil négocié au cas par cas.

Ces lieux de vie auront pour but de permettre à ces jeunes sevrés physiquement, de retrouver au travers d'un partage de la vie quotidienne, un climat affectif et un rythme de vie "normal".

Il est bien entendu que tout au long du séjour, la Fédération poursuivra un travail de collaboration avec les familles d'accueil, assurant le suivi à la fois du jeune et de la famille.

Pour mener à bien cette opération, nous cherchons à connaître sur le département du Nord et à CROIX en particulier :

- Des Associations partenaires susceptibles de trouver dans notre proposition la réponse à divers besoins.
- Des familles, petites collectivités, artisans, agriculteurs ou autres, désireux d'accompagner un jeune en voie de réinsertion.
- Des jeunes en recherche d'autonomie, intéressés par ce type d'expérience.

Espérant que notre proposition retiendra toute votre attention, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :

22, rue Jean Moulin à Lille
Tél. 20.06.66.46.



"DON DU SANG 1989... ANNEE DE L'AUTRE" (POURQUOI PAS ?)

Oui, pourquoi pas une "ANNEE DE L'AUTRE" ? Nous, on veut bien direz-vous, mais qu'on nous précise au moins en quoi ça consiste !

Et bien, commençons par une évidence : "Pour tous les autres que nous... nous sommes l'un des autres" et, avouons-le franchement, nous aimons bien que les autres s'occupent de "l'autre" que nous sommes à leurs yeux lorsque nous avons besoin d'eux.

Le simple "autre" que je suis n'ose pas penser à ce qu'il adviendrait si, un jour, aucun des autres ne se penchait sur le cas de certains autres incapables de se passer des autres.

Mon souhait pour 1989 est donc le suivant : Que, cette année (1989), de plus en plus "d'autres" pensent aux autres - à commencer par ceux qui en ont le plus besoin -, leur viennent en aide.

"1989... ANNEE DE L'AUTRE", vous l'avez compris, cela pourrait aussi s'appeler "Année de la Solidarité", ou encore "Année de l'Altruisme".

Mille excuses si les lignes qui précèdent vous ont donné un "début de mal de tête". Tant mieux si, par contre, elles ont fait sourire "l'autre" que vous êtes - c'était mon but -.... mais, au fait, le Don du Sang dans tout cela ? Comme dit l'autre : "Je récapitule depuis le début"... en souhaitant à chacun une Heureuse Année, ce qui suppose en premier lieu une bonne santé, et aussi - je vous le certifie - "le souci du bonheur de l'autre" !

André WATTEEL.

LE SECOURISME !... CA VA FORT.

La dynamique équipe des SECOURISTES de CROIX, WASQUEHAL, VILLENEUVE D'ASCQ développe ses activités à CROIX avec conscience et persévérance. Citons l'organisation exemplaire des cours de secourisme donnant accès à la délivrance du diplôme officiel "Le Brevet National de Secourisme" délivré par le Ministère de l'Intérieur. Ces cours, suivis par une trentaine d'élèves chaque samedi de 14 h 00 à 16 h 30 à l'Office Culturel, se déroulent dans d'excellentes conditions grâce aux moniteurs dévoués et compétents de l'Association.

L'action des SECOURISTES ne se limite pas à cette formation car les postes de secours qui nécessitent un important dispositif matériel, des hommes et des femmes disponibles pour assurer les premiers soins dans de bonnes conditions, font preuve d'efficacité lors des journées du sang ou récemment encore lors du Tournoi de Judo.

Dans le cadre de l'information, les E.S.P.C. se tiennent à la disposition des responsables des Etablissements scolaires pour assurer des séances auprès des classes CM1 et CM2 afin de sensibiliser les jeunes en prodiguant des conseils sur les dangers de l'environnement, au quotidien, des enfants.

Ces cours peuvent être faits le samedi matin essentiellement.

Des cours de secourisme ouverts à tous à partir de 16 ans.

LES GESTES ELEMENTAIRES DE SURVIE d'une durée de 8 heures en 4 séances de 2 heures peuvent être organisés pour des groupes ou clubs.

Une attestation est délivrée à l'issue de ces séances. Il s'agit de cours permettant de connaître les premiers gestes de secours en toute circonstance.

Prendre contact pour toutes informations et pour les demandes de Postes de Secours :

E.S.P.C.

M. Cyr de REVIERE

5, rue Delerue

59290 WASQUEHAL

Tél. s/répondeur : 20.98.17.56

CENTRE DE LOISIRS DE HANDICAPES DE BEAUMONT

C'est en 1968 que la Municipalité Croisienne, mettait à la disposition des handicapés, une salle du Centre de Loisirs de Beaumont.

Malgré ses vingt ans, ce centre de loisirs reste jeune et dynamique. Il regroupe chaque samedi après-midi 35 handicapés encadrés par une dizaine de bénévoles. C'est dans la joie que chacun retrouve les copains et copines pour écouter le dernier disque apporté, participer aux travaux manuels, jeux de société, aux petites promenades à pied ou en tandem dans ce beau parc de Beaumont.

Les cours de musique sont toujours suivis avec intérêt (piano et guitare).

Depuis le début de cette année, une activité tissage fonctionne chaque samedi sous les conseils d'un sympathique moniteur. Vu l'enthousiasme, il a été demandé un cours supplémentaire ; le jeudi soir de 18 h à 19 h 30.

Quelle joie de tisser un cache-nez, une pochette, un sac, ou même une veste faite de ses propres mains !

Le Centre est ouvert aux handicapés ainsi qu'aux personnes acceptant de participer à ces activités ou pour se renseigner au Centre de Loisirs de Beaumont, rue Winston Churchill à CROIX, le samedi de 14 h à 19 h et le jeudi de 18 h à 19 h 30. Ou par téléphone 20.72.26.38.



Photo "Nord-Eclair"



REUNION DU COMITE DE QUARTIER DE CROIX-CENTRE

En présence de M. le Maire, MM. BLOUET et DUQUESNE, Adjoint, la dernière réunion de Quartier qui s'établissait sous le nouveau bureau élu en Octobre, ouvrait sur un sujet inhabituel : la Présentation de la P.A.I.O, outil d'insertion des jeunes dans le monde du travail, par M. CARON, Directeur et M. HIBON, Conseiller Délégué à l'Economie, au Commerce et l'Artisanat.

Les "tuyaux", les aides, les perspectives, suivant la scolarité et la formation des jeunes, furent passés en revue. Un service que certains parents ignorent encore et qui est mis à la disposition de leurs enfants de 17 à 25 ans en recherche d'emploi. Il était bon de rappeler son existence.

M. HIBON instruisit ensuite le public du passage et de l'insallation du

Photo "Nord-Eclair"



télécablé en notre Commune, son coût, ses services, ses options. Les questions ne manquèrent pas.

Le bilan des propositions non satisfaites fut établi : cela concerne le sentier Grésillon, les sorties de parking face à la rue de l'Ouest, les embarras rue Duplex, la remontée de la rue de la Brasserie, entr'autres.

Satisfaction quant à l'usage des parkings Hannart, la rénovation rue Holden, le fleurissement de la Ville, la rue de Maubeuge bientôt refaite ainsi que le percement du piétonnier rue Jules Guesde.

Un gros problème de poubelles "divagantes" sur les trottoirs du secteur Dubled.

Un terrain dit "Lobo Club" dont on ne sait quelle destination donner, et le sentier du Cimetière à terminer en liai-

son avec la rue de Chicago.

M. le Maire tint à prendre la parole pour répondre aux avis des écolos s'insurgeant contre la taille des arbres rue de la Gare (demandée par les riverains) et dûment exécutée dans les règles par une entreprise qualifiée.

Prochaine réunion le 4 Février 1989.

Des questionnaires seront distribués en vue d'un regroupement des avis et demandes pour cette réunion.

HATHA YOGA

Pour la première fois, l'Association de HATHA YOGA organisait un stage d'une journée, dans la salle de Judo, Bd Emile Zola.

Ce fut un succès. Une vingtaine de personnes assistaient à ce cours donné par Mme PATERNOSTER, Professeur à Bruxelles, nous donnant par son savoir, des facilités à prendre les postures, et plus de compréhension dans les termes philosophiques.

Ce fut donc une journée très enrichissante.

Promesse fut faite de se revoir au cours du repas pris en commun.

Pour tous renseignements, contacter Mme VERBRUGGHE.

Tél. 20.98.44.60.





ASSEMBLEE GENERALE DU CYCLO-CROSS

L'Assemblée Générale 1988 - du CYCLO CLUB a eu lieu le Samedi 29 Octobre à partir de 16 heures, Café TONIO, 30 Place de la Liberté à CROIX.

La Municipalité était représentée par M. VANPUYMBROUCK, MM. CARNOIS et BLOUET étant excusés.

ORDRE DU JOUR

Modification du Conseil d'Administration. L'Assemblée a approuvé l'entrée de : Mme CASIEZ Christiane et M. MOREELS André comme membres du Conseil d'Administration.

COTISATIONS POUR L'ANNEE 1989.

Elles sont fixées à 100 francs. Pour les personnes le désirant, un supplément de 20 francs par an, assure tous risques vélo.

PRINCIPALES MANIFESTATION ORGANISEES PAR LE CLUB EN 1988

SAMEDI 2 JANVIER : Galette des rois - gratuit - café TONIO.

VENDREDI 1er JUILLET : pique-nique au Mont Noir pour les enfants du Club et leur famille-gratuit..

SAMEDI 24 et DIMANCHE 25 SEPTEMBRE : déplacement en SOLOGNE. 7 membres du Club participent au brevet de 120 kms à Aubigny-sur-Nère - CHER - Le Club prend à sa charge 50 % des frais.

REMISE DES RECOMPENSES

SCOLAIRES :

EMERY Valentin - Coupe de la ville de CROIX.

BONDUELLE Stéphane - Coupe NORD-ECLAIR.

LEBRUN Frédéric - Coupe des Assurances BLANCHART à CROIX.

DELOBEL Nicolas et HOURRIEZ Matthieu reçoivent chacun un trophée du CLUB-CYCLO-CROIX.



DAMES :

Mme MERLIN Françoise - Coupe du CAFE TONIO.

Mme MALGHEM Jeanine - Coupe du CREDIT MUTUEL à CROIX.

Mme DELFOSSE Francine - Coupe DEPARDIEU Jean Claude.

VETERAN :

M. DÉGEYTER Raymond - Coupe du CREDIT DU NORD à ROUBAIX.

ADULTES :

ROUVILLAIN Benoît - Coupe du CLUB-CYCLO-CROIX.

HANCQ Patrick - Coupe SEGARD à ROUBAIX.

VANTOMME Didier - Coupe CLUB-CYCLO-CROIX.

DELESCLUSE Philippe - Coupe CLUB-CYCLO-CROIX.

CHAUMONT Jean Roger - Coupe KODOKAN à LILLE.

MM. MERLIN Yves et PLAESSEN Jules reçoivent chacun un trophée du CLUB-CYCLO-CROIX.

COUPES TIREES AU SORT :

A.S.P.T.T. TOURCOING - ROUVILLAIN Benoît.

BONDUES - LEBRUN Frédéric.

AUBIGNY-SUR-NERE - CHER - Randonnée en Sologne de 120

kms DELESCLUSE Philippe qui a eu la délicatesse de faire don de la Coupe au Club.

En 1988, le Club Cyclo Croix a parcouru 30.510 kms.

MARCHES HIVERNALES :

M. et Mme MOREELS reçoivent chacun un trophée du CLUB-CYCLO-CROIX.

LES ACCOMPAGNATEURS DU MERCREDI

- Encadrement des enfants - MM. DEPARDIEU Robert - SOUESME Yves - MACHU Jean Marie - GEVAERT Gaston - BONDUELLE Louis, reçoivent chacun un trophée du CLUB-CYCLO-CROIX.

Ensuite ce fut la remise de cadeaux, offerts par la Municipalité, pour les membres du Club ayant participé à l'épreuve cyclo de "Ch'timi sans Frontière".

Puis ce fut, pour les membres présents ou excusés le tirage de la tombola gratuite, composée d'accessoires vélo.

Un vin d'honneur termina cette sympathique réunion.

Renseignements au

20.24.42.59
et chez le Président
198, rue Kléber à CROIX.



IRIS CLUB DE CROIX (FOOTBALL)

Toujours dans le même idéal et esprit, l'IRIS CLUB de CROIX a repris son rythme de croisière pour la saison 88/89 qui aura débuté la première semaine de Septembre par son Assemblée Générale et qui se terminera fin Juin 1989.

Présidé par J. DEBUCK, réélu à l'unanimité par les membres du Club et du Comité Directeur, la mise en place d'une organisation nouvelle avec différentes structures composées, s'est rapidement constituée :

- a) d'un Comité Directeur
- b) d'un Bureau d'organisation du Tournoi
- c) d'une Commission des Jeunes
- d) d'une Commission Technique
- e) d'un responsable de l'école de Football
- f) d'une Commission des responsables d'équipes.

Ces structures sont actuellement en pleine application, et sous Direction individuelle une première analyse du travail sera effectuée par le Président avec les différents responsables pendant la trêve de Noël. Un contact fructueux a eu lieu avec la firme des 3 SUISSES, ainsi que plusieurs réunions du Bureau du Tournoi pour atteindre sa première phase : la composition de l'affiche et l'organisation du programme. Une réunion cordiale avec M. le Maire et M. l'Adjoint aux Sports pour un regard sur cette nouvelle saison : la 35ème.

Un premier bilan. 600 licenciés a ce jour - 27 équipes engagées dans différentes compétitions - 500 heures d'entraînement effectuées - 8500 joueurs ayant participé à ces heures de préparation - 16 week-ends ayant mobilisé 250 rencontres de compétition - 650 bénévoles en voitures particulières - 4 000 joueurs dans le jeu - 2 rassemblements de DEBUTANTS (enfants de 7 à 9 ans) 140 environ - une organisation de la 1ère phase du Plan Guérin, 100

enfants de 10 à 12 ans - réception au Siège par le Comité Directeur (le Vendredi 28 Octobre - a) nos vétérans Champions de leur groupe (la saison dernière - b) les minimes GRIFFON Frédéric et HERMAN Vincent pour leur brillante participation au Plan Guérin, et les cadets VILQUIN Stéphane - CAMBEFORT Guillaume et AMMELOOT Grégory pour leur sélection Inter-District en Coupe JOORIS.

Réunions et animations programmées :

MERCREDI 14 DECEMBRE - Fête de Noël des Jeunes de l'IRIS -

VENDREDI 16 DECEMBRE - Fête de Noël des enfants jusque 10 ans des dirigeants, joueurs et éducateurs -

SAMEDI 17 DECEMBRE - réunion de la commission technique -

LUNDI 19 DECEMBRE - réunion de la commission des jeunes et l'organisation des stages pour les vacances de Noël - 2 réunions du Comité a prévoir - 2 réunions du Bureau du Tournoi - 1 écontact avec la Mairie pour la conférence de Presse du Tournoi - plus toute la partie quotidienne du Club. Je pense donc que ce trimestre démontre la grande vitalité du Club, et devrait laisser songeur ceux qui en doutent, malgré tout, chaque jour les portes sont ouvertes.

Une pensée pour notre service administratif bénévole, qui n'est pas de la rigolade sous la direction du Secrétaire Général R. WEYNANTS.

Je ne voudrais pas omettre de signaler l'engagement moral de notre Section des supporters, animés par MM. R. DEBOCK et B. LEFEBVRE et leur équipe. Leur présence, et participation aux animations de ce premier trimestre sera une fois de plus liée au destin du Club.

Egalement les Commerçants et Entreprises, sollicités de toute part. Encore merci de répondre chaque fois à notre appel pour votre aide précieuse.

Merci à la firme des 3 SUISSES pour son soutien social. Merci à la Municipalité Croisienne d'être à notre écoute dans un climat de franchise, permettant de respecter nos réflexions et décisions qui nous animent.

A tous, bon Noël et fête de l'An, et au prochain VIVRE A CROIX.

COMMUNIQUE DU CLUB-CYCLO-CROIX

Le Dimanche 16 Octobre, à Roncq, le CLUB-CYCLO-CROIX participait à la finale de l'épreuve cyclo de "Ch'timi sans Frontière". Un grand merci aux membres du Club qui ont animé cette épreuve et brillamment représenté la Ville de CROIX en prenant une superbe 4ème place.

Sur un parcours très difficile, une belle côte plus le vent, certains ont roulé jusqu'au bord de l'épuisement. Bravo mesdames.

Le CLUB-CYCLO-CROIX avait la particularité de présenter :

- le plus âgé M. DEGEYTER Raymond 82 ans,
- le plus jeune HOURRIEZ Matthieu 12 ans.

En plus, la Ville de CROIX était la seule à présenter 3 Elus :

- M. BLOUET, M. FOURMEAU, M. VANPUYMBROUCK.

Ces messieurs ont très bien tenu leur partie.

Mesdames, Messieurs, bravo et un grand merci à vous tous.

La traditionnelle GALETTE DES ROIS aura lieu le SAMEDI 14 JANVIER 89 A 16 HEURES, au Café TONIO, 30 Place de la Liberté CROIX. Et sera suivie de l'Election de la Reine du CLUB CYCLO CROIX 1989.



MONITRICES ET MONITEURS DE LA PATRIOTE A L'HONNEUR



C'est sous la présidence d'honneur de M. Francis DE-BEUNNE, Maire de CROIX, M. CARNOIS, Adjoint aux Sports et Mme MARISSAL, Présidente d'Honneur que se tenait le Dimanche 20 Novembre, l'Assemblée Générale de la PATRIOTE A CROIX, Salle Gustave Sandras rue E. Guillaume à Croix.

En ouvrant la séance le Président André BEHAGLE remercia de leur présence les Personnalités invitées ainsi que les nombreux Parents et Amis, et annonça que pour raisons professionnelles il se trouvait dans l'obligation et à son grand regret, de se démettre de la présidence qu'il assumait depuis quatre ans, mais qu'il restait toujours présent au Comité Directeur ainsi que dans l'équipe d'encadrement. Il profita de l'occasion pour remercier toute l'équipe d'encadrement à savoir douze monitrices et dix-sept moniteurs de

l'excellent travail effectué bénévolement à la formation et à la préparation gymniques des 350 licenciés au club pour la présente saison 1988/89 à savoir :

ENCADREMENT "DEBUTANTS" GARCONS & FILLES

BEBE-GYM, BABY-GYM (3 à 5 ans):

Patrick DESPRETZ, Erwin LIAGRE, Dominique PONTRANDOLFI, Gérard PIERS et Mohamed TOMBOUKTI.

ECOLE DE GYM (5 à 10 ans) :

Dominique PONTRANDOLFI, Georges BOUSSAD, Patrick DESMONS, Patrick DESPRETZ, Jean-Denis DUQUESNOY, Cédric FONTAINE, Steeve LECRENIER, Erwin LIAGRE, Gérard PIERS, Hocinne SADSOU, Mustapha TOMBOUKTI, Fanny VANDERLOOVEN et Caroline SEGERS.

ENCADREMENT "FILLES COMPETITION"

POUSSINS :

Valérie BEHAGLE, Nathalie BEHAGLE, TCHANG HA.

BENJAMINES :

Bernard SEGERS, Catherine FEUILLET, Paggy MERCIER, A. Sophie VENCAUWENBERGHE, Nicole DEFEVER, Frédérique VERMEULEN.

MINIMES :

Jimmy WESTCOOT, Corinne METSER.

TOUTES CATEGORIES :

André BEHAGLE, Séverine DEHAUDT, Nathalie VERMEULIN.

ENCADREMENT "GARCONS COMPETITIONS"

POUSSINS :

Patrick DESMONS, Steeve LECRENIER, Erwin LIAGRE, Dominique PONTRANDOLFI.

BENJAMINS :

Patrick DESMONS, Georges BOUSSAD, Patrick DESPRETZ, Bernard GIKIERE, Steeve LECRENIER, Dominique PONTRANDOLFI, Hocine SADSOU.

MINIMES :

Bernard GIKIERE, Gérard PIERS, Hocine SADSOU.

GYM-LOISIRS, MUSCULATION :

Patrick DESPRETZ, Erwin LIAGRE, Dominique PONTRANDOLFI.

Pour terminer, il y a lieu de préciser que parmi ces vingt-neuf monitrices et moniteurs nous relevons : un International asiatique, trois Professeurs d'éducation physique, un brevet d'état 1er degré, sept moniteurs 2ème degré F.F.G. un brevet gym-militaire, un juge national, trois juges inter-régionaux, quatre juges régionaux.



BELLE ACTIVITE DE LA C.S.C.V

Les adhérents et les sympathisants de la C.S.C.V se sont réunis, le 19 Novembre dernier, à l'Office Culturel de Croix. Sujet de la réunion "Les Droits de l'Homme au Quotidien".

Il n'est évidemment pas question de traiter d'un pareil problème en quelques lignes. Retenons quelques idées :

- **SANTE** : Droit pour tous d'accéder à tous les soins dans la dignité.

- **LOGEMENT** : Droit pour tous à un logement décent (la réhabilitation de la rue Saint-Jacques a été évoquée).

- **EXPULSIONS** : Le chômage et la vie économique rendent les expulsions plus fréquentes. Des mesures devraient être mises en place. La Municipalité a été prévenue.

- **E.D.F./G** : Informations sur les procédures de culture de paiement.

- **R** : Ramener une facture en...

- **ORGANISATIONS ARTISANS** : a été mis au point qui précise clairement les obligations des uns et des autres.

Ont encore été évoqués les points suivants : Loi sur le crédit, implantation d'un nouveau C.E.S., la P.A.I.O, le Congrès National à Angers.

La permanence de la C.S.C.V a lieu tous les premiers jeudis du mois, de 17 h 30 à 18 h 30, à l'Office Culturel 68 rue Jules Guesde.

La réunion s'est terminée par des élections. Ont été élues : Mmes CHEBAB, DANCOINE, DENIS, DEPOORTER, EMMERY, JUNKER, TOURTOY, VINCENT.

GRAND SPECTACLE DE VARIETES DU COMITE DES FETES DE LA MACKELLERIE

LE 5 MARS 1989

SALLE DEDECKER A CROIX

DE 15 H 00 A 19 H 30

**DU JAMAIS
VU A CROIX**



**UN SPECTACLE
DE QUALITE
AVEC DES ARTISTES
INTERNATIONAUX**



Prix d'entrée :

- adultes 40 F 00
- enfants + de 5 ans (accompagnés) 20 F 00
- 3ème enfant et plus accompagné gratuit.